

Procédures conventions

> Stages effectués au Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes Gard (30) 2020 / 2021



Stages effectués au Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes - Gard (30)

Procédure en place pour la gestion des conventions

La gestion des stages au CHU de Nîmes a changé, il vous faudra désormais rédiger vos conventions de la façon suivante :

2 – Remplir votre convention de stage sur l'ENT.

- Établissement d'accueil = CHU de Nîmes
Place du Professeur Robert Debré - cedex 9 - 30029 Nîmes
siret : 26300003600032 - ape : 86.10Z(Activités hospitalières)

- Signataire de l'établissement d'accueil = Monsieur Nicolas VANTOUROUT
fonction : Direction du développement professionnel



3 – Faire signer les trois exemplaires de la convention de stage à l'enseignant de votre filière d'études que vous avez choisi comme Enseignant référent.

4 – Faire signer les trois exemplaires par le CHU / M.Vantourout - Direction du développement professionnel

6 – Déposer vos conventions au ba2ip de l'université de Nîmes - 15 jours (maximum) avant le démarrage du stage accompagnées d'une attestation d'assurance responsabilité civile, **pour signature et validation de la présidence.**